



Augmentation tarifs club de sport

Par elodie989

Bonjour je suis inscrite depuis plusieurs années dans un club de sport. Je paie 55? par mois mais je sais que tout le monde ne paie pas le même tarif selon depuis quand il est inscrit. Du coup le club a décidé d'harmoniser les tarifs et tout le monde va maintenant payer 65?. Pour mon cas cela fait une augmentation de 10?, certains payaient 49? d'autres sont déjà à 65?. Le club a-t-il le droit de faire ça ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement

Elodie xxxxx anonymisation

Par Isadore

Bonjour,

Le club ne peut en principe réviser ses tarifs en cours de contrat, mais rien ne lui interdit de décider d'une augmentation à l'occasion d'une nouvelle souscription. Il faut relire votre contrat, voir s'il vous garantit des tarifs fixes et si oui pour quelle durée.